

DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE CAROLINE DU NORD

Division des services sociaux

NOTIFICATION DE REMBOURSEMENT APRÈS L'AUDITION

Comté : _____

Date : _____

Numéro de dossier des Services d'alimentation et de nutrition : _____

Identifiant de référence : _____

Nom :

Adresse :

Cher/chère _____ :

L'audition qui s'est déroulée le _____ a conclu que vous avez reçu de la part des Services d'alimentation et de nutrition _____ \$ en plus par rapport au montant auquel vous aviez droit pendant le ou les mois de _____ en raison d'un(e) _____. Par conséquent, vous et votre ménage devez rembourser la valeur du surplus de Services d'alimentation et de nutrition que vous avez reçus.

Si vous bénéficiez effectivement des Services d'alimentation et de nutrition, le montant des prestations que vous recevez chaque mois sera réduit de 10 %, ou de 10 \$ (le montant le plus important prévalant), en raison d'une erreur administrative ou d'une réclamation erronée par inadvertance du ménage, ou de 20 % ou 20 \$ (le montant le plus important prévalant), pour une violation intentionnelle du programme, jusqu'à ce que la somme réclamée soit totalement payée.

Si vous ne recevez pas activement des Services d'alimentation et de nutrition et que vous n'avez pris aucune disposition pour un remboursement total, vous devez choisir la méthode de remboursement en cochant la case appropriée ci-dessous. Vous devez donc signer et renvoyer ce formulaire au bureau local dans les 10 jours.

Votre premier paiement est dû 10 jours ouvrables à partir de la date de cette notification.

J'accepte de rembourser la totalité sous la forme d'un paiement unique au comptant.

J'accepte de faire des paiements mensuels au comptant d'un montant de _____ \$ chacun et chaque mois jusqu'à ce que le montant de la réclamation soit payé en totalité.

Signature : _____

Date : _____

Pour toute question, veuillez appeler _____ au _____

Pour le compte du comté de _____, J'accepte cette entente de remboursement par versements. _____

Représentant du comté